

COMITE CONSULTATIF ANGLETERRE

PROGRAMME DU SEJOUR À VILLEBON (7 AU 11 JUIN 2007)

Jeudi 7 Juin

09 h 20 – Arrivée à Paris-Orly. Vol TOM 5317. Transport en car vers Villebon.

Vers 11 h – Arrivée à Villebon devant la fontaine près de la RPA. Accueil par les familles. Pour ceux dont les familles d'accueil ne pourront pas être là : les bagages resteront dans le car jusqu'au soir. Promenade dans Villebon (bords de l'Yvette par exemple).

12 h 00 – Repas servi à la RPA.

14 h / 14 h 30 – Départ en car vers L'Haj-les-Roses. Visite libre de la Roseraie.

Vers 16 h 30 – Visite du Musée du Bonsaï à Chatenay-Malabry

Vers 18 h – Retour à Villebon (devant la fontaine). Soirée dans les familles.

Vendredi 8 Juin

09 h 00 – Départ en car pour Versailles. Visite guidée du château (guide anglophone)

12 h 30 – Déjeuner au restaurant « La Flottille »

14 h 00 – Visite des Trianons et du Hameau de la Reine

18 h environ – Retour à Villebon

Vers 20 h – Dîner au « Jardin de Vénitie » pour les joueurs de foot et leurs accompagnateurs

20 h 00 – Rendez-vous à l'opéra de Massy pour le concert de 20 h 30 (Stabat Mater de Dvorak). Transports individuels.

Samedi 9 Juin

A partir de 9 h, tournoi de foot au stade St-Exupéry. Barbecue vers 12 h 30 pour les joueurs et les accompagnateurs.

Matinée libre dans les familles.

12 h 30 - Rendez-vous pour le club de pétanque de Whitnash au terrain du club de Villebon. Repas-barbecue. Vers 14 h – Compétition amicale de pétanque.

12 h 30 – Pour les autres : repas-buffet à la RPA.

Après-midi libre.

20 h 00 – Relais de Palaiseau : Cérémonie d'anniversaire du jumelage – Echange de cadeaux.

20 h 30 – Dîner officiel servi sur place.

Dimanche 10 Juin

Matinée libre

A partir de 12 h, « Les guinguettes de l'Yvette » Nos hôtes recevront des tickets pour se restaurer et se désaltérer sur place. Permanence à assurer au salon de thé anglais de 12 h à 19 h.

Lundi 11 Juin

07 h 00 – Rendez-vous devant la fontaine - Départ du car pour Orly au plus tard à 07 h 15 (Vol TOM 5318 partant à 09 h 50).

N.B. : Le nombre de places pour certaines manifestations étant limité, une inscription préalable est indispensable (voir PV de la réunion du 9 Mai 2007). L'inscription définitive ne sera acquise qu'après acceptation par les services de la Mairie, en fonction des demandes et du nombre de places disponibles.
